**Modèle de rapport sur les constatations effectives concernant les maîtres d’ouvrage ayant souscrit des participations, des prêts directs ou des cautionnements de la Confédération, des parts d’emprunt de la CCL, des prêts du Fonds de roulement ou des prêts du Fonds de solidarité**

Le texte ci-après est un exemple qui ne peut pas être transposé tel quel à des situations concrètes. La formulation du rapport dépend du cas particulier et doit être complétée ainsi qu’adaptée à la situation concrète. Pour de plus amples détails et des informations sur le contenu minimal du rapport, nous renvoyons à la Norme d’audit suisse 920 «Examen d’informations financières sur la base de procédures convenues».

**[Raison sociale de la société d’audit]** [Adresse de la société d’audit]

À l’attention de [la Direction ou autre désignation appropriée] de

**[Raison sociale de l’entreprise], [lieu]**

|  |
| --- |
| Rapport sur les données supplémentaires relatives à la gestion des risques selon l’art. 41*a* OLOG |
|  |
|  |

Conformément à l’art. 41*a* de l’ordonnance sur le logement (OLOG), les centrales d’émission doivent procéder chaque année à un examen de la solvabilité afin d’évaluer la capacité de paiement des intérêts et de remboursement de tous les maîtres d’ouvrage d’utilité publique ayant obtenu un prêt financé au moyen d’emprunts par obligations cautionnés. Le présent rapport fait partie de la gestion des risques de la société coopérative Centrale d’émission pour la construction de logements (CCL) et lui permet de satisfaire aux prescriptions de l’art. 41*a* OLOG.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons effectué les procédures convenues avec vous et énumérées ci-après concernant les données supplémentaires relatives aux financements CCL.

Notre mandat a été effectué selon la Norme d’audit suisse 920 «Examen d’informations financières sur la base de procédures convenues». Nos procédures ont été réalisées uniquement dans le but de vous permettre de procéder à une appréciation des informations supplémentaires requises et peuvent être résumées comme suit:

1. Demande et prise de connaissance du rapport de révision de l’exercice précédent, afin de constater si un contrôle ordinaire, un contrôle restreint ou un examen succinct a été réalisé et de refléter la date du bilan des comptes annuels.
2. Consultation des comptes annuels de l’exercice précédent, ainsi que comparaison des paiements d’amortissement effectués avec les contrats de prêts correspondants, afin de constater si, à la date du bilan, le maître d’ouvrage a honoré ou non ses engagements en matière d’amortissement conformément aux accords avec la Confédération, la CCL et les associations faîtières, ainsi que tous les autres prêteurs.
3. Consultation de l’emploi du bénéfice de l’exercice précédent, afin de constater la rémunération en pourcentage du capital social de l’année de référence.
4. Consultation des comptes annuels de l’exercice précédent et demande d’une attestation écrite de la part du management, afin de constater s’il existe ou non, à la date du bilan, des prêts (de locataires) résiliés pour remboursement ou du capital social résilié non encore remboursé.
5. Consultation des comptes annuels de l’exercice précédent et demande d’une attestation écrite de la part du management, afin de constater s’il existe ou non, à la date du bilan, des accords avec le maître d’ouvrage pour remédier à des difficultés financières ou pour procéder à un assainissement.

Nos constatations sont les suivantes:

ad 1. Nous avons constaté que les comptes annuels de l’exercice précédent ont été établis avec pour date de clôture le [jour.mois.année] et qu’ils ont fait l’objet d’un [contrôle ordinaire / contrôle restreint / examen succinct] de la part de [raison sociale de la société d’audit].

ad 2. Nous avons constaté que les engagements honorés en matière d’amortissement selon les comptes annuels consultés [ne] sont [pas] conformes aux accords avec la Confédération, la CCL et les associations faîtières, ainsi que tous les autres prêteurs. [Les divergences sont les suivantes...].

ad 3. Nous avons constaté que, conformément à l’emploi du bénéfice, le capital social de l’année de référence a été rémunéré à [x%].

ad 4. Nous avons constaté que, à la date du bilan, sur la base des comptes annuels consultés et conformément à l’attestation écrite du management, il [n’]existe [pas] des[/de] prêts (de locataires) résiliés pour remboursement ou du [/de] capital social résilié non encore remboursé. [Il s’agit des suivants: …].

ad 5. Nous avons constaté que, à la date du bilan, sur la base des comptes annuels consultés et conformément à l’attestation écrite du management, il [n’]existe [pas] des [/d’]accords avec le maître d’ouvrage pour remédier à des difficultés financières ou pour procéder à un assainissement [Il s’agit des accords suivants: …].

Les procédures susmentionnées ne constituant ni un audit ni un examen succinct en conformité avec les Normes d’audit suisses (NAS), nous ne donnons pas d’assurance sur les états financiers de [raison sociale de la société] pour une période donnée.

Si nous avions effectué à des procédures supplémentaires, un audit ou un examen succinct en conformité avec les Normes d’audit suisses, nous aurions éventuellement constaté d’autres éléments et vous en aurions fait rapport.

Notre rapport est mis à la disposition de la CCL sous forme de copie et sert uniquement à répondre aux objectifs exposés ci-dessus et à vous informer. Il ne saurait être utilisé dans aucun autre but ni remis à aucune autre partie. Il se réfère uniquement aux éléments susmentionnés et non à de quelconques autres états financiers de [raison sociale de la société] pris dans leur ensemble.

[Raison sociale de la société d’audit]

|  |  |
| --- | --- |
| [Nom du premier signataire][Titre ou fonction] | [Nom du second signataire][Titre ou fonction] |

[Lieu], le [date]

Copie:

* Centrale d’émission pour la construction de logements (CCL); Leberngasse 9, Postfach, 4601 Olten [ou]
* Centrale d’émission pour la construction de logements (CCL);
envoi électronique à kontakt@egw-ccl.ch

***Remarque:*** *Les passages entre crochets doivent être adaptés, voire, le cas échéant, supprimés. La présente remarque ne doit bien entendu pas apparaître dans le rapport final.*